

Mot de la secrétaire régionale sur les résultats des élections sur les secteurs de Besançon, Dijon, Reims et ENG

Notre mandat 2014-2018 s'achève et nous voilà repartis pour 4 nouvelles années durant lesquelles nous défendrons avec forces et convictions nos métiers de Directeurs, Greffiers, Secrétaires administratifs, Adjointes administratifs, Adjointes techniques, Contractuels, Attachés, Vacataires et surtout nos situations financières, professionnelles et personnelles.

Le **taux de participation** fut plus important que ce que nous redoutions. Le vote par correspondance n'a pas été compris par tous. Peut être a-t-il été mal expliqué... En tout cas, c'est la chancellerie qui ne manquera pas de nous rappeler l'abstention de près de 40%. C'est sûr qu'avec un vote électronique comme cela se fait dans beaucoup d'autres Ministères, ce taux serait bien inférieur et notre légitimité, et donc marge de manœuvre, bien plus importante. Quoi qu'il en soit, *merci* à tous ceux qui se sont exprimés malgré ce système alambiqué qui fait la joie de l'Administration.

Quelques chiffres concernant le scrutin du comité technique de proximité Besançon :

- le taux de participation s'est élevé à 67,37 % (en baisse par rapport à 2014 : 76,23 %)
- l'UNSA SJ a obtenu 56,75 % des voix (en hausse par rapport à 2014 : 50,19 %)
- **par conséquent l'UNSA SJ conserve ses 3 sièges sur 4 pour cette instance**
- la CFDT fait son entrée au CT avec 18,60 % des voix au lieu et place de C.JUSTICE.

Quelques chiffres concernant le scrutin du comité technique de proximité Dijon:

- le taux de participation s'est élevé à 63,68 % (en hausse par rapport à 2014 : 58,07 %)
- l'UNSA SJ a obtenu 49,17 % des voix (en hausse par rapport à 2014 : 34,74 %)
- **par conséquent l'UNSA SJ passe de 1 à 3 sièges sur 4 pour cette instance**

Quelques chiffres concernant le scrutin du comité technique de proximité Reims :

- le taux de participation s'est élevé à 48,83 % (en forte baisse par rapport à 2014 : 62,31 %)
- l'UNSA SJ a obtenu 51,53 % des voix (en forte hausse par rapport à 2014 : 25,52 %)
- **par conséquent l'UNSA SJ passe de 1 à 2 sièges sur 4 pour cette instance.**
- **La CGT conserve ses 2 sièges et C.JUSTICE perd son siège.**

Quelques chiffres concernant le scrutin du comité technique de l'ENG :

- le taux de participation s'est élevé à 79,23 % (en baisse par rapport à 2014 : 87,72 %)
- l'UNSA SJ a obtenu 26,80 % des voix (en très légère hausse par rapport à 2014 : 26,74 %)
- **par conséquent l'UNSA SJ conserve son siège pour cette instance ; la CFDT reste à 2 sièges avec 39,18 % et la CGT 1 siège avec 34,02 % des voix.**

Concernant les CAP :

- **Greffier** : l'UNSA SJ reste **1ère** OS (organisation syndicale) pour la CAP des greffiers avec 3 sièges sur 7. N'hésitez donc pas à nous contacter pour toute demande relative à une mutation, un recours en évaluation, ou toute autre situation individuelle. *La prochaine CAP de mutation est du 27-29 mai 2019.*
- **Directeur** : l'UNSA SJ reste **2ème** à la CAP du corps des Directeurs avec 2 sièges sur 6. *La prochaine CAP de mutation est du 12-13 juin 2019.*
- **Adjoint administratif** : L'UNSA SJ est **2ème** avec 3 sièges sur 10. *La prochaine CAP de mutation est du 17-22 juin 2019.*
- **Adjoint technique** : l'UNSA SJ est **1ère** ex-aequo avec 2 sièges sur 6, à égalité avec deux autres OS. *La prochaine CAP de mutation est le 6 juin 2019.*
- **Attaché** : L'UNSA SJ est **2ème** ex-aequo avec 1 siège sur 5. *La prochaine CAP de mutation est du 23-24 mai 2019.*

·**Secrétaire administratif** : L'UNSa SJ est **1ère** avec 4 sièges sur 7. *La prochaine CAP de mutation est du 15-16 mai 2019.*

N'hésitez pas à nous transmettre vos dossiers si vous souhaitez que nos représentants les soutiennent en CAP.

Concernant les instances nationales : l'UNSa SJ reste la **1ère organisation syndicale**

- du Ministère de la Justice avec 5 sièges sur 15 au Comité technique ministériel
- de la Direction des Services Judiciaires avec 3 sièges sur 10 au Comité technique des services judiciaires
- au Comité d'Hygiène, de Sécurité et Conditions de Travail Ministériel avec 3 sièges sur 7

Enfin, pour les **CHSCT** :

Du 25 : L'UNSa Justice obtient la majorité des voix et passe de 2 à **3 sièges sur 5**.

Du 39 : L'UNSa Justice obtient la majorité des voix mais passe de 5 à **4 sièges sur 5. (1 siège pour FSU)**.

Du 70 : L'UNSa Justice obtient la majorité des voix et conserve ses **3 sièges sur 5**.

Du 90 : L'UNSa Justice obtient la majorité des voix et conserve ses **3 sièges sur 5**.

Du 21 : L'UNSa Justice obtient la majorité avec 44,39 % des voix et conserve ses **4 sièges sur 5**.

Du 52 : L'UNSa Justice obtient la majorité avec 47,83 % des voix et conserve ses **4 sièges sur 5**.

Du 71 : L'UNSa Justice obtient la majorité avec 56,34 % des voix et conserve ses **4 sièges sur 5**.

Du 08 : L'UNSa Justice obtient la majorité avec 30,36 % des voix et **conserve ses 3 sièges sur 5**.

Du 10 : L'UNSa Justice est en seconde place avec 26,52 % des voix mais **passse de 1 à 2 sièges sur 5**.

Du 51 : L'UNSa Justice obtient la majorité avec 29,97 % des voix et **passse de 2 à 3 sièges sur 5**.

Merci à tous et contactez nous pour toutes questions relatives à vos conditions de travail. Les CHSCT se réunissent 3x/an.

Nous veillerons à honorer notre mandat, satisfaire votre vote et garder votre confiance.

Nous restons à votre écoute pour défendre nos valeurs, votre pouvoir d'achat et votre personne.

P/ les équipes syndicales des secteurs Besançon, Dijon, Reims et ENG

Raphaèle TIREL

Secrétaire générale adjointe

Secrétaire régionale (secteur CA Besançon-CA Dijon-CA Reims- ENG)

Membre titulaire CAP des greffiers

UNSa Services Judiciaires

CA de Besançon

1 rue Mègevand BP 339

25017 BESANCON CEDEX

Tél : 03.81.65.13.18 - Fax : 03.81.65.19.10

www.unsasj.fr